

Premières tendances

Les exploitations agricoles picardes continuent de s'agrandir. La concentration était déjà très développée dans la région mais l'avance par rapport à la moyenne nationale se réduit un peu. Les formes sociétaires poursuivent leur essor. Le statut traditionnel d'exploitant individuel ne concerne plus que 57% des exploitations. Les chefs et coexploitants assument 57% du travail agricole. La part des exploitations picardes spécialisées dans les grandes cultures atteint désormais 57%, ce qui représente un gain de 10 points en 10 ans. La suprématie du blé tendre se conforte. Le colza s'installe, en partie à la place de la betterave.

La famille toujours aux commandes

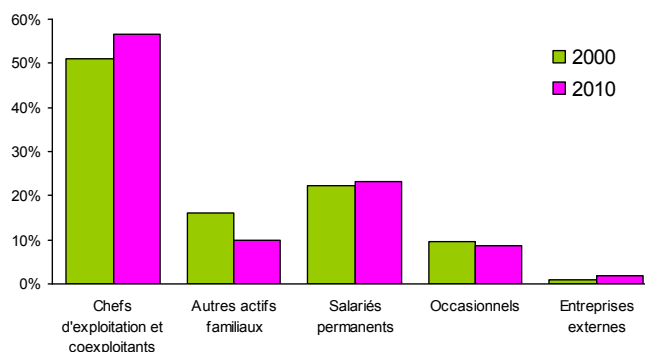
En Picardie, 29 400 actifs permanents travaillent dans les 13 850 exploitations agricoles en 2010. Avec 7 800 actifs de moins qu'en 2000, l'agriculture picarde perd 21% de sa main d'oeuvre en 10 ans. La baisse du nombre d'exploitations est un peu moindre, -18%. Le nombre moyen d'actifs permanents par exploitation régresse donc de 2,2 à 2,1. A quelques nuances près, ces réductions d'actifs et d'exploitations agricoles affectent les trois départements picards. Ces évolutions sont atténuées par rapport aux moyennes nationales. Les actifs permanents regroupent les chefs et leur famille, ainsi que les salariés permanents non familiaux. Les structures sociétaires à plusieurs dirigeants se développent. Ainsi, le nombre de chefs et coexploitants diminue de 13%, un peu moins vite que

le nombre d'exploitations. Par contre, le nombre d'actifs familiaux non dirigeants plonge de 40%. Le nombre de salariés permanents connaît une baisse relativement modérée de 17%.

Les exploitations agricoles picardes utilisent 23 000 unités de travail annuel, 21,5% de moins qu'en 2000. En 2010 comme en 2000, la main d'oeuvre familiale assure près des deux tiers du travail. Les dirigeants accroissent encore leur contribution majoritaire, tandis que les autres actifs familiaux se marginalisent toujours plus. Les salariés permanents continuent de prendre de l'importance dans l'exploitation alors que le travail occasionnel perd du terrain. Bien qu'il augmente fortement entre 2000 et 2010, le travail réalisé par les entreprises externes n'atteint pas encore 2%.

Les salariés assurent un tiers du travail

Quantité de travail sur les exploitations agricoles par catégorie d'acteur en Picardie



Source : Agreste - Recensements agricoles



La spécialisation en céréales et oléo-protéagineux se renforce

En Picardie :

Les femmes représentent un tiers de la main d'oeuvre familiale. Elles assurent 25% de la quantité de travail agricole. Comme en 2000, elles dirigent 19% des exploitations.

83% des chefs et coexploitants de moins de 40 ans ont atteint un niveau de formation au moins égal au Bac. Ils étaient 59% en 2000.

Plus d'un chef ou coexploitant sur cinq est pluri-actif. Il exerce une activité principale ou secondaire non agricole.

Un peu plus d'un exploitant sur dix pratique une activité de diversification dans le cadre de son exploitation agricole (travail à façon, hébergement, restauration...).

9% des exploitants commercialisent des produits de leur ferme via des circuits courts.

1% des agriculteurs ont une certification « agriculture biologique » pour l'un des produits de leur exploitation. Ils sont près de 2% à envisager une conversion « bio » dans les cinq ans.

■ Les données portent sur la campagne 2009-2010

Suivez l'actualité du recensement sur www.agreste.agriculture.gouv.fr et sur

www.draaf.picardie.agriculture.gouv.fr

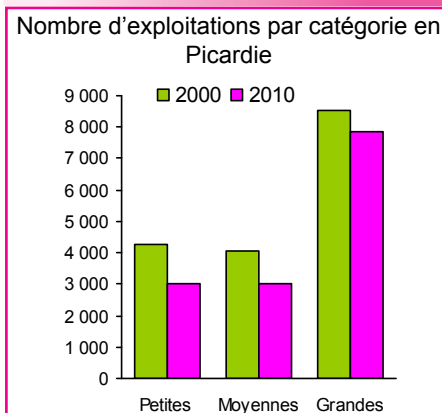
Parmi les 13 850 exploitations agricoles recensées en 2010 en Picardie, 3 000 sont petites, 3 000 sont moyennes et 7 850 sont grandes(1). Le taux de disparition des petites exploitations atteint 30% entre 2000 et 2010. Les grandes résistent nettement mieux. Leur baisse se limite à 8%. Elles représentent 57% de l'ensemble des exploitations picardes et contribuent à 91% du potentiel de production régional. Ces proportions demeurent nettement plus fortes qu'en moyenne nationale, respectivement 33 et 80%.

La spécialisation de l'agriculture métropolitaine dans les grandes cultures (céréales, oléagineux, betteraves...) se renforce. C'est particulièrement vrai en Picardie où cette orientation occupe de manière traditionnelle une place prépondérante. En 2010, 57% des exploitations picardes sont spécialisées dans les grandes cultures. Cette part était déjà de 47% dix ans auparavant. Dans la région, c'est surtout la spécialisation en céréales et oléo-protéagineux qui s'accroît de façon spectaculaire. Fait exceptionnel, le nombre d'exploitations spécialisées dans ce domaine est supérieur aujourd'hui à ce qu'il était il y a dix ans. En sens inverse, les autres cultures (maraîchage, fruits, fleurs), déjà peu nombreuses,

(1) voir définitions page 4

sont de moins en moins représentées. Le nombre d'élevages, spécialisés ou associés aux cultures, régresse aussi fortement. Tout particulièrement, l'activité laitière se concentre et perd près de 4 éleveurs sur 10. Dans l'Aisne, les producteurs de Champagne sont un peu plus nombreux qu'il y a dix ans, à la faveur notamment d'une extension de la zone AOC Champagne en 2008.

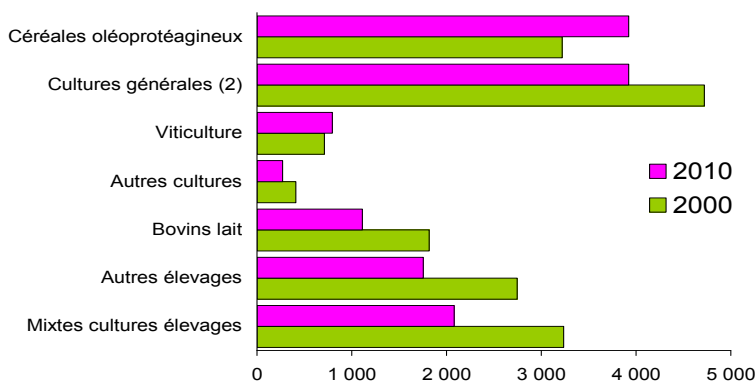
Les grandes exploitations prédominent et résistent mieux à la baisse



Source : Agreste - Recensements agricoles

Hausse exceptionnelle du nombre d'exploitations spécialisées en céréales et oléo-protéagineux

Nombre d'exploitations selon l'orientation économique (OTEX) en Picardie



Source : Agreste - Recensements agricoles

(2) les cultures générales comprennent les betteraves, les pommes de terre, les légumes de plein champ

Des exploitations toujours plus grandes

En 2010, la surface agricole utilisée (SAU) de la Picardie couvre 1 327 300 ha. Depuis 2000, elle diminue chaque année de 1 420 ha en moyenne.

En revanche, la SAU moyenne par exploitation ne fait que progresser. Elle est passée de 81 ha en 2000 à 98 ha en 2010. Celle des «grandes exploitations» atteint 150 ha, les «moyennes» 50 ha et les «petites» 7 ha. En 2000, elles étaient respectivement de 135, 45 et 6 ha.

L'extension des terres labourables se poursuit, au détriment des superficies toujours en herbe. Les surfaces en céréales restent stables entre les deux recensements. 78% des exploitants cultivent au moins une céréale. Le blé tendre garde sa position de leader. Il est cultivé par près de 10 500 exploi-

tants. Les superficies consacrées à la betterave ont perdu plus de 9% entre 2000 et 2010. Un peu moins d'un agriculteur sur 2 la cultive encore, contre 54% en 2000. Pour les betteraviers, la superficie moyenne en betterave qui était de 17 ha au précédent recensement se retrouve à 20 ha en 2010. Autre culture traditionnelle, la pomme de terre de conservation voit ses surfaces augmenter de 5%. En moyenne, le producteur picard cultive le tubercule sur environ 20 ha contre 13 en 2000. L'Aisne recense 820 viticulteurs pour 2 565 ha de vignes. La vigne, le colza, la féverole et le lin textile sont les seules cultures à voir augmenter à la fois leur superficie et leur nombre d'exploitants.

Une exploitation sur quatre en EARL

Tandis que le nombre d'exploitations individuelles continue de diminuer, celles sous forme sociétaire ne cessent de progresser. Les exploitations sous statut d'EARL augmentent de 33% en Picardie entre 2010 et 2000. La progression est un peu moins forte qu'en moyenne nationale, mais le mouvement était déjà plus avancé dans la région. Le nombre d'EARL s'élève à 3 600 en 2010 en Picardie, soit 26%. Ce statut concerne même plus de 41% des «grandes exploita-

tions». Le statut de Gaec (groupement agricole d'exploitation en commun) est en perte de vitesse, mais les autres statuts sociétaires (sociétés civiles, sociétés anonymes,...) progressent aussi fortement. Au total, l'exploitation individuelle ne représente plus que 57% des exploitations agricoles picardes en 2010. Parmi les exploitations grandes et moyennes, le statut individuel est même devenu minoritaire avec 47%.

En Picardie :

3% de la SAU est irriguée : 77% des pommes de terre de consommation et 60% des légumes.

78% des terres utilisées pour les cultures de printemps sont couvertes en hiver.

La concentration des élevages se poursuit. Il reste 2 628 éleveurs laitiers (4 035 en 2000). La taille moyenne du troupeau passe de 37 vaches à 50.

6 exploitations sur 10 surfent sur Internet.

1/3 des exploitations utilisent un logiciel spécialisé pour leur suivi technique.

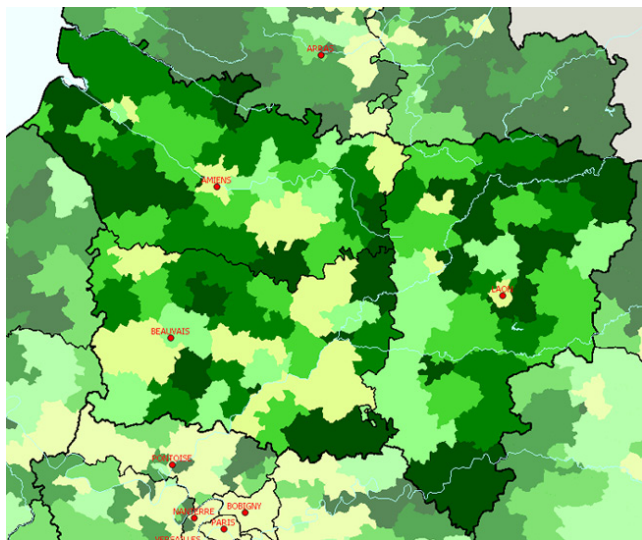
91% des exploitations sont couvertes par une assurance multi-risque agricole.

La succession reste une affaire de famille : quand il est connu, le futur repreneur de l'exploitation est un membre de la famille dans 75% des cas.

Moins de jeunes dirigeants dans l'Oise

Pourcentage des moins de 40 ans dans l'ensemble des chefs et coexploitants par canton

- Moins de 15 % ou pas d'exploitation
- De 15 à moins de 18 %
- De 18 à moins de 21 %
- De 21 à moins de 24 %
- 24 % et plus



Source : Agreste - Recensement agricole 2010

98 hectares en moyenne par exploitation

	Aisne		Oise		Somme		Picardie			France métropolitaine		
	2000	2010	2000	2010	2000	2010	2000	2010	Evolution 2000-2010	2000	2010	Evolution 2000-2010
Exploitations agricoles (milliers)	6,1	5,1	4,5	3,4	6,7	5,4	16,9	13,9	-17,8%	664	490	-26,2%
grandes	3,3	3,1	2,1	1,9	3,2	2,9	8,5	7,9	-8,0%	169	162	-4,2%
moyennes	1,4	1,0	1,0	0,8	1,6	1,2	4,0	3,0	-25,6%	218	151	-30,8%
Chefs d'exploitation et coexploitants (milliers de personnes)	7,1	6,2	5,0	4,3	7,9	6,8	20,0	17,4	-13,4%	764	604	-21,0%
Autres actifs familiaux	1,0	0,5	0,6	0,4	1,7	0,8	3,3	1,8	-45,6%	143	70	-51,0%
Salariés permanents (milliers de personnes)	3,3	2,6	1,9	1,6	2,3	2,1	7,5	6,3	-16,8%	164	155	-5,7%
Travail agricole (milliers d'UTA)	11,1	8,9	7,1	5,6	11,1	8,5	29,2	23,0	-21,5%	957	751	-21,5%
SAU (milliers d'ha)	497,6	493,3	372,5	368,7	471,3	465,3	1 341,5	1 327,3	-1,1%	27 856	26 965	-3,2%
Superficie agricole utilisée moyenne (hectares)	83,4	99,4	94,1	111,4	71,2	87,4	81,1	97,6	20,4%	42,7	56,1	31,5%
Principales cultures (milliers d'exploitations en ayant) :												
Total céréales	3,80	3,38	3,25	2,83	5,57	4,67	12,62	10,88	-13,8%	363,5	270,1	-25,7%
Blé tendre	3,69	3,25	3,15	2,73	5,38	4,51	12,22	10,50	-14,1%	263,8	201,9	-23,4%
Total oléagineux	1,77	2,23	1,43	1,91	1,40	2,24	4,60	6,38	38,8%	118,7	107,0	-9,9%
Total protéagineux	2,03	1,85	2,00	1,56	3,13	2,13	7,17	5,54	-22,7%	46,6	36,7	-21,2%
Betteraves industrielles	2,74	2,10	2,21	1,71	3,97	2,90	8,91	6,71	-24,7%	31,8	24,3	-23,7%
Pommes de terre de conservation et demi-saison	0,28	0,23	0,27	0,19	0,98	0,87	1,53	1,30	-15,5%	24,4	16,5	-32,5%
Pommes de terre de féculerie	0,24	0,15	0,14	0,11	0,76	0,56	1,14	0,83	-27,4%	2,1	1,3	-34,5%
Principaux cheptels (milliers d'exploitations en ayant) :												
Total bovins	2,47	1,68	1,59	1,14	3,08	2,12	7,14	4,94	-30,7%	282,0	192,9	-31,6%
Vaches laitières	1,30	0,78	0,86	0,58	1,89	1,27	4,04	2,63	-34,9%	128,3	82,5	-35,7%
Vaches nourrices ou allaitantes	1,32	1,04	0,80	0,66	1,32	1,02	3,44	2,72	-21,0%	166,9	121,2	-27,4%

Source : Agreste - Recensements agricoles

définitions

■ **L'exploitation agricole** est une unité économique qui participe à la production agricole et qui répond à certains critères :

- Elle a une activité agricole soit de production, soit de maintien des terres dans de bonnes conditions agricoles et environnementales ce qui lui permet de recevoir des aides découplées de l'outil de production (DPU), soit de mise à disposition de superficies en package collectif qui lui permet de déposer un dossier de demande de prime herbagère agro-environnementale (PHAE).
- Elle atteint une certaine dimension, soit 1 hectare de surface agricole utilisée, soit 20 ares de cultures spécialisées, soit une production supérieure à un seuil (1 vache ou 6 brebis mères ...)
- Sa gestion courante est indépendante de toute autre unité. L'existence d'une immatriculation au répertoire des entreprises et des établissements Sirene

ou d'un identifiant de demande d'aide de la Politique agricole commune présume de l'indépendance de gestion.

■ **Les actifs agricoles** sont les personnes qui participent au travail de l'exploitation agricole.

Les actifs familiaux comprennent les chefs d'exploitation, les coexploitants, ainsi que les membres de la famille, conjoints du chef d'exploitation et des coexploitants, enfants dès lors qu'ils fournissent un travail sur l'exploitation. Les salariés permanents occupent un poste toute l'année, quelque soit sa durée, temps partiel ou complet.

Les salariés saisonniers ou occasionnels ont travaillé à temps partiel ou complet, mais pendant une partie de l'année seulement.

■ Le travail effectué sur l'exploitation comprend également les prestations fournies par des entreprises ou des Cuma. Il est alors compté en temps de travail.

L'unité de travail annuel (UTA) permet de cumuler les différents temps de travail. Cette unité correspond à l'équivalent du temps de travail d'une personne à temps complet pendant un an.

■ Les surfaces agricoles et les cheptels sont valorisés selon des coefficients permettant le calcul de la **production brute standard (PBS)**. Ces coefficients résultent des valeurs moyennes sur la période 2005 à 2009. La PBS décrit un potentiel de production des exploitations et permet de les classer selon leur taille : les petites ont une PBS inférieure à 25 000 €, les moyennes une PBS comprise entre 25 000 et moins de 100 000 €, les grandes atteignent ou dépassent 100 000 €.

La contribution de chaque surface ou cheptel à la production brute standard permet également de classer les exploitations selon leur **orientation technico-économique (OTEX)**.